par une série d'observations qui remontent à près d'un siècle, ne doit point consister dans les tâtonnemens d'une acclimatation encore douteuse, mais dans l'extension indéfinie à donner à la propagation d'espèces déjà éprouvées, ou d'autres espèces dont les différentes analogies du climat, de l'exposition, du sol, de la constitution et de la manière de végéter, garantissent d'avance la réussite. La possibilité de la naturalisation de ces végétaux n'est plus un sujet de doute; mais il reste à généraliser ce qui a été fait seulement pour quelques espèces, à multiplier les individus et à les répandre à la surface de notre sol, selon la qualité du terrain, le climat et les beslons de la population : ces espèces étant toutes ou presque toutes susceptibles de se naturaliser en France, depuis le 42e degré jusqu'au 51e.

Mais la naturalisation est-elle utile? Elle l'est sans doute pour les progrès de la science; elle l'est encore pour notre agrément; elle l'est surtout pour notre utilité, car elle doit enrichir le pays de bois et autres substances végétales d'une utilité incontestable pour les besoins matériels de la société. Cependant, si le sol des Etats-Unis, profond, fertile, imbibé d'eau, excite dans les arbres indigènes une végétation d'une extrême vigueur, il faut convenir aussi que le bois de ces arbres est assez généralement lâche, poreux et mou, ce qui restreint beaucoup l'emploi qu'on en peut faire, et en diminue considérablement la valeur dans le sens que les économistes donnent à ce mot. Il semblerait donc, au premier coup-d'œil, que, pour la consommation, les végétaux des Etats-Unis ne pourraient soutenir la concurrence avec les nôtres; mais le changement de sol et de climat aura nécessairement une grande influence sur les produits et devra les améliorer. Tous les bois varient par cette influence, et si les espèces ont chacune des qualités qui leur sont propres, elles ont aussi une certaine disposition à se plier plus ou moins aux exigences des causes extérieures. On ne peut guère douter que les arbres de l'Amérique du nord, quand nous les aurons naturalisés chez nous, ne subissent cette loi, comme tant d'autres arbres exotiques. Déjà nous possédons un certain nombre de faits qui déposent en faveur de cette opinion. A la vérité, les arbres de l'Amérique du nord perdent certainement cette activité de végétation et de croissance, qui est le résultat prolongé de l'action du climat et du sol originaires; mais enfin ils la perdent, et ils éprouvent des modifications importantes, dont la principale est l'accroissement de leur densité; ils gagnent en solidité, tandis qu'ils perdent en volume, et il est fort probable que si on venait à des applications, la balance serait avantageuse au producteur et au consommateur.

Autre considération importante qui milite pour la naturalisation des arbres exotiques : notre sol, exploité depuis tant de siècles, est presque épuisé; toute la science du cultivateur ne lui rend pas ce qu'il a perdu et ce qu'il perd annuellement. Cela est vrai surtout pour les terres boisées. L'impérieux effet d'une consommation sans bornes diminue considérablement la masse des bois, en même temps que la reproduction constante des mêmes races dans les mêmes sols occasione des altérations qui influent sur la qualité des semences, et qui se manifestent par la détérioration graduelle des générations nouvelles. Il y a nécessité d'appliquer à la culture des arbres un système d'*assolement par hémisphère;* c'est un palliatif à l'épouvantable dégradation du sol dans les contrées de vieille civilisation. Nous devons être d'autant moins disposés à reculer devant les difficultés d'une telle entreprise, qui du reste ne peut s'achever que par les efforts continus de plusieurs générations, qu'il n'est pas une localité en France qui ne puisse développer quelque espèce américaine, tout aussi bien que telle que ce soit de nos espèces indigènes.

Enfin, il n'est point douteux que le *mélange* des races étrangères aux races du pays, ne donne lieu à une série indéfinie de croisemens naturels qui devront produire à la longue une foule d'espèces ou variétés améliorées.

Tels sont les principaux points de vue sous lesquels l'introduction des arbres forestiers exotiques dans les grandes plantations économiques mérite d'être considérée, comme moyen non-seulement d'accroître, d'étendre et de varier notre richesse forestière, mais aussi de contribuer à l'amélioration et à la régénération de nos bois.

Nous allons passer rapidement en revue les plus intéressans de ces arbres, en les divisant en deux groupes principaux : celui des arbres à feuilles pour la plupart caduques, et celui des arbres à aiguilles pour la plupart persistantes, qui comprend les arbres résineux.

Les arbres feuillus dont nous nous occuperons ici avec un détail proportionné à leur importance, sont les érables, les aunes, les bouleaux, les charmes, les châtaigniers, les micocouliers, les cerisiers, le plaqueminier, les hêtres, les frênes, le bonduc, les noyers, le tulipier, les peupliers, les chênes, les tilleuls et les ormes.

Les arbres résineux sont les sapins, les cyprès, les genévriers et les pins.

Tous les arbres compris dans cette nomenclature appartiennent à quelque partie de l'Amérique septentrionale. Il en est certains autres qui sont indigènes à d'autres régions du globe, et qui sont déjà ou méritent d'être naturalisés dans quelqu'un des départemens de la France. Tels sont l'aylanthe du Japon, le zelkoua de la Sibérie, etc. Nous en traiterons à la suite des premiers.

ART. 1er. — *Arbres à feuilles caduques.*

1. ERABLE (*Acer*). — Sept espèces sont principalement dignes de mention.

ERABLE *blanc, A. eriocarpum* (en angl, *Withe maple*). On trouve cet arbre sur les bords de toutes les rivières qui coulent des montagnes à l'Océan, principalement sur les bords de l'Ohio et des rivières qui s'y déchargent, moins communément dans les parties méridionales des Carolines et de la Géorgie. Quoiqu'il se plaise ainsi dans le voisinage des eaux, il refuse de croître dans les marais ou terrains bourbeux. Il ne s'élève guère au-dessus de 25 pieds Son *bois* est fin,